

PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOGÉÉCOM
07 MARS 2012

0. Proposition d'ouverture à 16:35

Proposée par Louis-Phillipe Véronneau

Appuyée par Jérémie Ferland

Adoptée à l'unanimité

0.1 Praesidium

Qu'Alexandre Antaki et Marc-André Beauchamp soient respectivement animateur et secrétaire de l'assemblée générale.

Proposée par Louis-Phillipe Véronneau

Appuyée par Stephie Verpealst

Adoptée à l'unanimité

0.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Que l'ordre du jour soit le suivant :

0. Procédure
 - 0.1 Praesidium
 - 0.2 Adoption des procès-verbaux
 - 0.3 Avis de motion
1. Cahier de position
2. Enjeux internes
3. Enjeux nationaux
4. Enjeux internationaux
5. Funky
6. Procédures de clôture
 - 6.1 Questions au conseil exécutif
 - 6.2 Varia
 - 6.3 Fermeture

Proposée par Thomas Davignon

Appuyée par Jean-Phillipe Bombay

Adoptée à l'unanimité

0.2 Lecture et adoption des procès-verbaux

Que l'on adopte tel quel le procès-verbal de l'assemblée générale du 29 février 2012.

Proposée par Louis-Phillipe Veronneau

Appuyée par Mathieu B. Girard

Adoptée à l'unanimité

0.3 Avis de motion

Rien à signaler.

1. Cahier de positions

Qu'il y est un temps de lecture de 5 minutes du cahier de positions de la SOGÉÉCOM.

Proposée par Louis-Phillipe Veronneau

Appuyée par Thomas D'avignon

Adoptée à l'unanimité

Que l'on allonge le temps de lecture afin de terminer la lecture du cahier de positions.

Proposée par Thomas Rongeau

Appuyée par Guillaume XX

Adoptée à l'unanimité

Que l'on adopte tel quel le cahier de positions de la SOGÉÉCOM.

Proposée par Thomas d'avignon

Appuyée par Gabriel Forcier

Proposition d'amendement :

Que l'on retire du cahier de positions de la SOGÉÉCOM les positions suivantes : 3.2.1, 3.2.3, 4.1.2.8 et 4.1.2.9.

Proposée par Louis-Phillipe Veroneau

Appuyée par Thomas D'avignon

Rejetée à majorité

Proposition de mise en dépôt de la proposition principale et de mettre le cahier de propositions sur Omnivox (si l'administration le permet) et sur le site internet de la SOGÉÉCOM.

Proposée par Simon Pelchat

Appuyée par Martin Noël

Rejetée à majorité

Proposition d'amendement :

Que l'on modifie le point 4.2.1.1 afin qu'il se lise plutôt comme suit : « Que la SOGÉÉCOM réclame la gratuité des transports en commun pour tous et toutes ».

Proposée Mathieu B. Girard

Appuyée Gabrielle Bellemare

Rejetée à majorité

Retour sur la proposition principale :

Que l'on adopte tel quel le cahier de positions de la SOGÉÉCOM.

Adoptée à l'unanimité

Que le cahier de positions de la SOGÉÉCOM soit disponible sur le site web de la SOGÉÉCOM.

Proposée par Francois Poitrais

Appuyée par Julien thibeault

Adoptée à l'unanimité

2. Enjeux internes

Que la SOGÉÉCOM dénonce la disparité entre la répartition des statuts socio-économiques au sein du Collège et au sein du quartier.

Que la SOGÉÉCOM exige la mise en place de mesures de discrimination positive visant à favoriser l'admission des résidents et résidentes d'Hochelaga-Maisonneuve.

Proposée par Louis-Phillipe Veroneau

Appuyée par Jean-Phillipe Bombay

Adoptée à l'unanimité

Que la SOGÉÉCOM se dote d'une liste de diffusion pour rejoindre les étudiant.e.s.

Proposée par Martin Noël

Appuyée par Amin Baouche

Proposition d'amendement :

Que l'on ajoute après « diffusion » : « par le biais d'Omnivox ».

Proposée Jean-Phillipe Bombay

Appuyée par Beatrice Venne

Adoptée à l'unanimité

Proposition principale telle qu'amendée :

Que la SOGÉÉCOM se dote d'une liste de diffusion par le biais d'Omnivox pour rejoindre les étudiants et étudiantes

Adoptée à l'unanimité

Que la SOGÉÉCOM soit en faveur de l'utilisation, la diffusion et la contribution aux logiciels libres et ce, au détriment des logiciels propriétaires.

Que la SOGÉÉCOM fasse de l'éducation populaire, de la promotion et de la sensibilisation aux logiciels libres par de l'information et de la formation.

Que la SOGÉÉCOM fasse pression sur l'administration du collège pour que celle-ci adopte une attitude favorable aux logiciels libres et qu'elle arrête de dilapider des sommes importantes dans l'achat et le renouvellement de licences propriétaires nuisibles au bien commun.

Qu'une politique d'utilisation des logiciels soit élaborée par la SOGÉÉCOM et que celle-ci soit soumise à une assemblée ultérieure.

Proposée par Louis-Phillipe Veroneau

Appuyée par Alexis Blanchard

Adoptée à l'unanimité

Proposition de constatation du quorum.

Proposée par Simon Pelchat

[Le quorum n'est pas constaté]

Proposition d'ajournement à 18h05.

Proposée par Louis-Phillipe Veroneau

Appuyée par Stephie Verpealst

Adoptée/Rejetée ??

Levée de l'assemblée.